Publié sur *Commission Paritaire Emploi-Formation Spectacle Vivant (CPNEF-SV)* (https://www.cpnefsv.org)

Pour le spectacle vivant [1]

Entre 2014 et 2018, les secteurs d'activités devaient établir des listes de formations éligibles au CPF pour les salariés. Ils y avaient donc une multitude de listes qui coexistaient : une interprofessionnelle, une pour le spectacle, une pour l'audiovisuel, une pour l'animation, etc... Bref une bonne centaine de listes ! Ce système était illisible, extrêmement complexes à gérer et sources d'inégalités d'accès. Il a donc été supprimé par la Loi du 5 septembre 2018 sur "la Liberté de choisir son avenir professionnel".

Ainsi, dès janvier 2019 il n'existe plus de listes auxquelles se référer : toute personne quelque soit son statut (salarié et demandeur d'emploi) peut choisir de mobiliser les euros qui sont sur son CPF pour financer :

- une formation visant l'acquisition d'un "socle de connaissances et de compétences interprofessionnelles" appelé Cléa (communiquer en français, base du calcul, travailler en équipe, etc.) ;
- une formation certifiante, c'est-à-dire pour obtenir :
  - un diplôme d'Etat, un titre professionnel ou un CQP préparant à un métier (à condition qu'il soit recensé au **RNCP** [2]);
  - ou bien un bloc de ces diplômes, titres ou CQP c'est-à-dire une partie
  - un certificat de compétences (à condition qu'il soit recensé au **Répertoire spécifique** [3])
- pour un accompagnement à la VAE (Validation des acquis de l'expérience), quelle que soit la formation certifiant visée.
- pour des actions d'accompagnement, d'information et de conseil dispensées aux créateurs ou repreneurs d'entreprises
- pour les actions de bilan de compétences

Bientôt en 2019 : une application pour simplifier le choix de l'action de formation ! En attendant, consulter **Mon compte d'activité** [4]

URL source: https://www.cpnefsv.org/formations-agreees/compte-personnel-formation-cpf/pour-spectacle-vivant

Liens
[1] https://www.cpnefsv.org/formations-agreees/compte-personnel-formation-cpf/pour-spectacle-vivant
[2] http://www.rncp.cncp.gouv.fr/
[3] http://inventaire.cncp.gouv.fr/search/fiches/?flush=1
[4] https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/